CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100152** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1995

Raison sociale : BOURIN DENIS

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/04/2024

Capital : 0

22 RUE CHANTERAINE
08310 JUNIVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 1995A50082

Siret : 400 627 105 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4026272

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 168662540006

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 168662540006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 24 72 70 39 **Fax :**

Portable : 06 28 29 65 20

Responsabilité légale :
BOURIN DENIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : www.plomberie-chauffage-bourin.com

E-mail : entreprisebourin@free.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 721 196 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	5	17/09/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²		24/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100152** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2027**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1995
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/04/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 1995A50082

Siret : **400 627 105 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4026272
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 168662540006
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 168662540006
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **BOURIN DENIS**

22 RUE CHANTERAINE
08310 JUNIVILLE

Téléphone : 03 24 72 70 39 **Fax :**
Portable : 06 28 29 65 20

Site Internet : www.plomberie-chauffage-bourin.com
E-mail : entreprisebourin@free.fr

Responsabilité légale :
BOURIN DENIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/09/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.